Mission complète d’auteur de projet relative à la conception d’une crèche et d’un commerce pour le contrat de quartier durable “Cité Moderne ”

Note d’ensoleillement

Demande de permis d’urbanisme
Version: 09/04/2026

Adresse
Place Dr Schweitzer (angle rue Josse Goffin), 1082 Berchem Sainte-Agathe
Parcelle 21342B0092/00V006 et partie de la parcelle 21342B0087/00W010

La demande présentée concerne la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'accueil de la petite enfance, complété par un espace commercial au rez-de-chaussée, situé sur la place Schweitzer à Berchem-Sainte-Agathe. Le projet est implanté sur une parcelle actuellement non bâtie qui constitue aujourd'hui une interruption nette dans le bloc urbain autour de la place et provoque ainsi une rupture spatiale dans la continuité du front bâti.

Le volume du nouveau bâtiment s'harmonise avec les hauteurs de construction existantes et le contexte urbain environnant. La structure en gradins côté jardin permet de limiter l'impact sur l'ensoleillement et l'ombrage des parcelles adjacentes. Les terrasses et les toitures végétalisées permettent à la lumière du soleil de pénétrer profondément dans l'espace intérieur et jusqu'au rez-de-chaussée. Les groupes de vie bénéficient d'un apport optimal de lumière naturelle grâce à de grandes ouvertures sur la façade et à une orientation favorable. Les espaces extérieurs sont positionnés de manière à recevoir suffisamment de lumière solaire, en tenant compte des conditions tant estivales qu'hivernales.

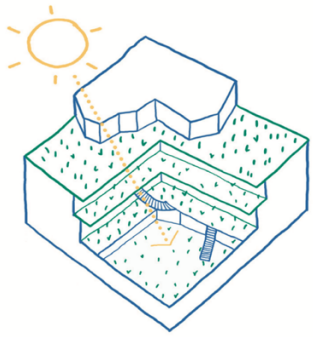


Schéma "jardins en gradin" (source: architectes)

Des protections solaires sont prévues sur les façades donnant sur la rue afin d'éviter la surchauffe. Des auvents ainsi que des protections solaires automatiques intégrées seront installés. Les terrasses des groupes de vie sont délibérément orientées vers le nord et l'est afin de limiter l'ensoleillement direct sur ces terrasses. Bien que cette orientation ne soit pas idéale pour des logements, elle l'est en revanche pour une crèche. Les enfants peuvent ainsi jouer sur la terrasse en toute tranquillité, sans risque accru de coup de soleil.

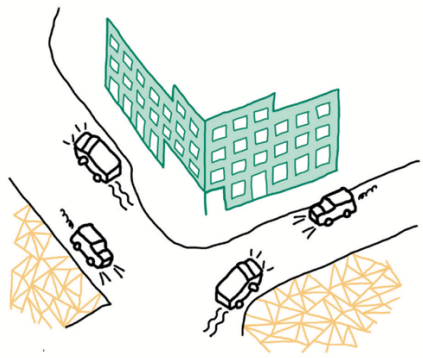
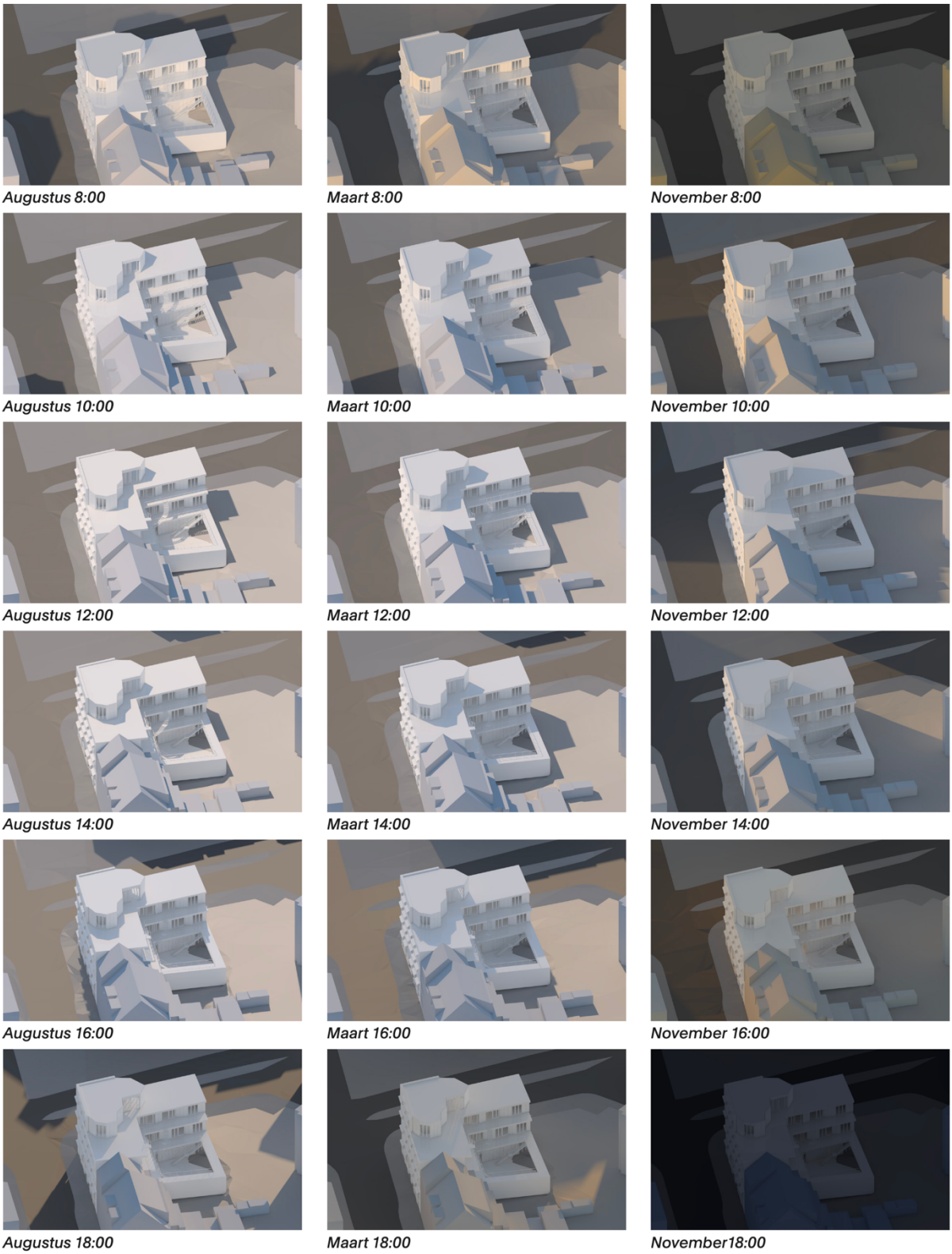


Schéma "extérieur urbain" (source: architectes)

Une étude d'ensoleillement a été réalisée pour le projet. Les terrasses en retrait remplissent parfaitement leur fonction en laissant pénétrer la lumière du soleil dans le jardin intérieur, sans pour autant que les terrasses elles-mêmes soient trop souvent exposées au soleil. L'étude a été réalisée pour 6 moments de la journée (8h00, 10h00, 12h00, 14h00, 16h00 et 18h00) sur 3 mois représentatifs : août, mars et novembre.



Simulation 3D pour l'étude de l'ensoleillement pendant la phase du concours (source: architectes)

Les images datent du projet initial (phase concours), mais restent pertinentes pour la demande de permis actuelle. Un changement important réside dans le fait que le projet actuel, pour lequel le permis est demandé, ne prévoit plus de passerelle (speelstraat) autour du jardin intérieur. Cette évolution du projet permet encore plus de lumière de pénétrer dans le jardin intérieur qu'auparavant.